

VOUS ADHÉREZ AUX PRINCIPES DE L'AMÉNAGEMENT DURABLE : GOUVERNANCE PARTAGÉE, QUALITÉ DU CADRE DE VIE, DIVERSITÉ DES FONCTIONS, LOGEMENTS POUR TOUS, LUTTE ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE, BIODIVERSITÉ... ?

VOUS ÊTES DES COLLECTIVITÉS, DES AMÉNAGEURS, DES CITOYENS ENGAGÉS ?

VOUS PORTEZ UN PROJET D'AMÉNAGEMENT DURABLE POUR VOTRE TERRITOIRE ?



campagne de labellisation ÉcoQuartier

La démarche ÉcoQuartier accompagne et valorise les projets qui contribuent à l'émergence de nouvelles façons de concevoir, de gérer et de vivre au cœur de nos territoires : Centre-bourg - village - cœur de ville - projet en renouvellement urbain - projet de renouvellement de friches industrielles, militaires, hospitalières - nouveau quartier en extension maîtrisée...

**CANDIDATEZ AVANT LE 15 AVRIL 2018
SUR LA PLATEFORME ÉCOQUARTIER :
WWW.ECOQUARTIERS.LOGEMENT.GOUV.FR**



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

ÉcoQuartier

un label en 4 étapes



LA DÉMARCHE DE LABELLISATION COMPORTE 4 ÉTAPES,
CORRESPONDANT AUX DIFFÉRENTS ÉTATS D'AVANCEMENT DU PROJET,
DE LA CONCEPTION À LA VIE DU QUARTIER.

LABEL ÉTAPE 1

L'ÉcoQuartier en projet

Les porteurs de projet signent la Charte ÉcoQuartier et lancent les phases d'études du projet.

LABEL ÉTAPE 2

L'ÉcoQuartier en chantier

Une fois le chantier engagé, une expertise est réalisée pour vérifier la conformité du projet à la charte ÉcoQuartier.

LABEL ÉTAPE 3

L'ÉcoQuartier livré

Lorsque l'ÉcoQuartier est livré, une expertise est réalisée pour l'obtention du label ÉcoQuartier – étape 3.

LABEL ÉTAPE 4

L'ÉcoQuartier confirmé

Trois ans après la livraison du projet et après l'obtention du label – étape 3, les porteurs de projet mesurent la tenue de leur engagements et l'effet levier des changements de pratiques sur le territoire, avec l'appui d'une expertise.

LE LABEL ÉCOQUARTIER C'EST :

506

ÉCOQUARTIERS EN PROJETS OU RÉALISÉS

5

ÉCOQUARTIERS CONFIRMÉS - LABEL ÉTAPE 4

75%

DE PROJET EN RENOUVELLEMENT DE L'EXISTANT

30%

DES LABELS ÉTAPE 2 ET ÉTAPE 3 EN MILIEU RURAL



Vos contacts privilégiés sont les correspondants
Ville durable des services locaux de l'État
(DREAL, DRIEA, DEAL, DDT, DDTM, UT).

Pour plus d'information et
pour nous contacter, rendez-vous sur
www.ecoquartiers.logement.gouv.fr